Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 089-218903458-20260605-CM_2026_069-DE

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

_____

VILLE DE SAINT-FLORENTIN

_____

N° 2026_069

Membres en exercice : 27

Conseillers présents à la séance : 24 + 2 pouvoirs

Date de publication : 08/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Le **5 juin 2026** à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 28 mai 2026 dans les formes et délais prévus au Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Yves DELOT, Daniel MAILLARD, Michelle DAM, El Kabir CHARTI, Christine ROY, Eddy BERTHIER, Roselyne ETIENNE, Frédéric CEBRUNSKA, Anne-Marie GRUET, Françoise GAU, Chantal SEUVRE, Johannès DAM, Mireille DELOT, Philippe TIRARD, Yvon BELLEMANIERE, Sophie GRUNY, Alain MOUTURAT, Gorette CEBRUNSKA, Bouchaïb CHIDMI, Christian GIBIER, Christophe LECOMPTE, Emilie GROETZINGER, Rodin TAMBURINI
ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Béatrice WILLEMS ayant donné pouvoir à Philippe TIRARD, Mathieu BAUDRILLARD ayant donné pouvoir à Gorette CEBRUNSKA
ÉTAIT ABSENTE : Laure GUERCI

Mme ETIENNE et M. BERTHIER ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet : admission des familles au Pôle Petite Enfance

Visa :

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2011 instaurant les modalités d'inscription des familles au Pôle Petite Enfance ;

Exposé des motifs :

Considérant que l'évaluation des admissions doit être présentée au conseil municipal pour avis, après passage en commission d'admissibilité

Considérant l'avis favorable donné à 8 familles lors de la commission d'admissibilité du 27 mai 2026

Considérant que le choix des admissions reste en dernier ressort de la décision du Maire.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 089-218903458-20260605-CM_2026_069-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- SUIT l'avis de la commission et **DONNE** un avis favorable :
  - à l'admission de 4 enfants chez les bébés
  - à l'admission de 3 enfants chez les moyens
  - à l'admission de 1 enfant chez les grands

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A SAINT-FLORENTIN, le 8/6/2026
Le Maire, Yves DELOT,